COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 27 Mars 2025 à 17h00

Procès-verbal

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

Excusé : Bertrand DELPEUCH

Secrétaire de séance : Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 20/03/2025

1 / Approbation du dernier procès-verbal

Procès-verbal du Conseil Municipal du 18 Février 2025 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

2/ Délibérations

- **Budget : Compte Financier Unique (CFU)**

  Mme le Maire expose au conseil municipal que le compte financier unique pour la clôture de l'exercice 2024.

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Investissement			
Dépenses	:	Prévu :	517 948,22
		Réalisé :	156 627,76
		Reste à réaliser :	34 354,56
Recettes	:	Prévu :	517 948,22
		Réalisé :	290 812,04
		Reste à réaliser :	106 150,68
Fonctionnement			
Dépenses	:	Prévu :	415 738,16
		Réalisé :	254 819,28
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	415 738,16
		Réalisé :	454 921,93
		Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice			
Investissement :			134 184,28
Fonctionnement :			200 102,65
Résultat global :			334 286,93

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024

- **Budget : Affectation de résultat**

Mme le Maire propose au conseil municipal l'affectation des résultats 2024.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Martine BIENET-BAGREAUX, maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 14 mars 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**35 971,49**
- un excédent reporté de :	**164 131,16**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**200 102,65**
- un excédent d'investissement de :	**134 184,28**
- un excédent des restes à réaliser de :	**71 796,12**
Soit un excédent de financement de :	**205 980,40**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	**200 102,65**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**0,00**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**200 102,65**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**134 184,28**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

- **Budget Prévisionnel 2025**

Mme le maire présente le budget primitif de la commune pour l'année 2025 :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de ... ...,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses :	**420 777,02**
Recettes :	**348 980,90**

Fonctionnement

Dépenses :	**500 206,65**
Recettes :	**500 206,65**

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	455 131,58	(dont 34 354,56 de RAR)
Recettes :	455 131,58	(dont 106 150,68 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	500 206,65	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	500 206,65	(dont 0,00 de RAR)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2025 à l'unanimité.

- **Taxes locales (1259)**

Pour rappel par délibération du 14 mars 2024, le Conseil Municipal avait fixé pour 2024, les taux d'imposition pour les taxes locales à :

TH (Taxe d'habitation) : 7,08%
TFB (Taxe Foncière Bâtie) : 33,78%
TFNB (Taxe Foncière Non Bâties) : 120,92%

Mme le Maire précise que les bases d'imposition 2024 ont augmenté de 1,7% et informe le Conseil que l'application de la majoration spéciale sur la taxe d'habitation en accord avec la loi de finances 2024 est encore possible en 2025 dans la limite de 0,507%.

Il est proposé au Conseil de ne pas augmenter les taux de taxe foncière et de modifier le taux d'habitation en 2025 dans le respect des règles de la loi de finances 2024 :

TH : 7,59%
TFPB : 33,78%
TFNB : 120,92%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la modification des taux de fiscalité directe locales 2025 comme décrit ci-dessus.

- **Subvention pour travaux route de Salebio**

Mme le maire propose au conseil de demander la subvention au titre des amendes de police pour les travaux de reprise de la partie dégradée de la route de Salebio.
Pour rappel le devis se monte 37701€ plus une option de 4000€ pour le revêtement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention.

- **Personnel communal**

Mme le Maire informe le conseil que le renouvellement du contrat de Céline ne pourra se faire avec un contrat aidé et propose de lui faire un contrat saisonnier de 6 mois à 28h.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Projet SIVU de la Vallée du Célé**

Mme le Maire expose au conseil municipal que le SIVU a proposé à chaque commune concernée de s'engager dans un projet d'école commune rassemblant les trois postes d'enseignant à St Sulpice. Ce projet nécessitera des fonds d'investissement importants pour chaque commune.

En parallèle la proposition de rassembler les postes d'enseignant sur Brengues, commune équipée de locaux, a été refusée par le SIVU.

Mme le Maire demande au conseil municipal de se positionner sur ce projet.

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité refuse la proposition du SIVU avec la construction d'une école unique à St Sulpice.

3/ Information et Questions diverses

- **Territoire Bio engagé**
  La commune devrait pouvoir soumissionner au label « Territoire Bio Engagé » sur le critère surface agricole utile en bio (au moins 22% de la surface agricole en bio).

- **Inauguration gravière**
  L'inauguration de l'ancienne gravière renaturée de Sainte Eulalie est prévue le 22 Mai 2025 à 10h.

- **Gîte d'étape**
  Le gîte d'étape ouvrira ses portes le 01/04/2025, la salle du foyer servant au petit-déjeuner a été rafraichie, dans la salle de restaurant l'accrochage d'une expo a été réalisé.
  L'ouverture du restaurant sera effective à partir du 01/05.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h30.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 22/04/2025 à 17h.